

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 14 (1930)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 14^e ANNÉE

N° 2

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES

NEUCHÂTEL, 1^{er} Mars 1930

Tsâtê oji trouve chon nid by (1)

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA.

[Suite aux Notes précédentes : Voir "Rameau de Sapin" 1917, Juillet, Septembre, novembre - 1918, Juillet, septembre].

Depuis la publication de nos dernières notes, en septembre 1918, nous avons coordonné les renseignements qui suivent :

La "Feuille d'Oris des Montagnes", du 2 janvier 1886, communiquait à ses lecteurs que M. Lehmann, épicier à Fahy, dist. de Porrentruy avait tué durant la saison de chasse 1885, deux chats sauvages (sans autre indication. Réd.).

Dans la "Diana", organe des chasseurs suisses, nous relevons les notices suivantes : 1904, N° de février, p. 22 - "le propriétaire de l'Hôtel d'Angleterre, à Territet, a tué au-dessous des Rochers de Naye (Vaud), un chat sauvage mesurant 1 m. 03 de longueur et pesant six kilos". — 1906, N° d'août, p. 105 - "Dans la Winterhalde de Moenchstein, près d'Alesheim (Bâle-Campagne) on tira au commencement de juillet un gros chat sauvage du poids de 8,5 kilos (17 Pfund)". — 1908, numéro de mai : "Le Musée de Saint-Imier va s'enrichir d'un superbe chat sauvage tué à la Goule, près du Nœumont, où il avait fait de nombreuses victimes. L'animal mesurait 1 m. 10 de longueur totale". — 1909, N° de mai : "Le 2 avril, le chasseur Borgna a tué au Reulet (Dépt de l'Ain, France), à 15 km environ de Genève, à vol d'oiseau, à l'altitude de 1720 m., une chatte sauvage que ses chiens avaient fait dégringoler d'un éboulis, le félin était grimpé sur un sapin. L'animal mesurait 81 cm de longueur, hauteur aux épaules 35 cm, pattes postérieures 13 cm, et la queue avait 28 cm. Poids 3 kg 960. L'intérieur de cette chatte contenait un fœtus unique, âgé d'environ un mois et

(1) Traduction du dicton : Chaque oiseau trouve son nid beau.

mesurant 14 cm 5 de long. Dans l'estomac on trouve les restes de trois mulots (*Mus sylvaticus* L.) et de deux campagnols (*Arvicola* [*Microtus*] *subterraneus*), en allemand: Erdwehlmans au Hoehlenmans). Pelage à coloration typique, bandes noircâtres des flancs bien marquées, ainsi que la ligne dorsale; soles noires et nez d'un rouge rosé."

Le 17 mars 1911, ce chasseur se trouva de nouveau au Reculet, à peu près au même endroit qu'en 1909, quand il délogea un chat sauvage. L'animal tué très maigre, était du sexe mâle, il ne pesait que 3 kilos, 100 Longueur totale 86 cm. Hauteur au garrot 36 cm. Pattes postérieures 13 cm, queue 32 cm. Coloration typique."

Actuellement ces 2 spécimens naturalisés figurent dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Genève.

Le 29 octobre 1913, le chien d'un chasseur fréquentant assidûment les parages du Reculet étrangle un chaton sauvage."

M. Edouard Boillat, garde-forestier, a tué sous les Golats, près de Loveresse, district de Montier (Jura Bernois), le 6 septembre 1920, un superbe chat sauvage."

Fin septembre 1921, M M. Sux, de Féchy, et le D^r Eperon, de Rolle ont tiré sur un chat sauvage dans les marais de Gland (Vaud) en dessous du Samatorium.

A 20 km de Pontarlier (France) dans la forêt de Montgesoye, près d'Ornans, deux chasseurs, attirés par les aboiements de leur chien, dérangent deux gros chats sauvages dévorant le corps encore chaud d'un lièvre. Ces deux carnassiers furent tués.

Dans les Gorges de la Reuse, des chasseurs de Bondry tirent le 18 novembre 1921 un chat sauvage. Malheureusement le coup de feu, à bout portant, ayant par trop abîmé la tête de l'animal, il n'a pu être naturalisé (prof. Maurice Weber). Près de la Frontière de Bevaix (environ à 1220 m), M. Jacot-Sandry, de Bondry, tue, le 8 novembre 1922, une chatte sauvage de forte taille, du poids de 3 kilos 500. La bête arrivait en courant le long d'un chemin de dévestiture, elle fit un saut de côté et disparut. Retrouvée tôt après juchée sur un sapin, tapie à une dizaine de mètres de hauteur, la bête fut abattue. Elle mesurait 78 cm. du museau à l'extrémité de la queue. Le tronc du sapin portait les traces des griffes de l'animal. - Naturalisé, ce spécimen que nous avons pu admirer à Bondry, avait fort bonne allure.

1923. - Le 10 septembre, jour de l'ouverture de la chasse, les chiens d'un groupe de chasseurs de Cortaillod débussquent aussi, au-dessous de la Frontière de Bevaix (Mont Bondry), un chat sauvage, ils le poursuivent mais perdent bientôt sa trace.

A suivre.

A. M-D.

L'ANCIEN LAC DU VAL-DE-TRAVERS.

PAR A. JEANNET

En 1894, Léon Du Pasquier ¹⁾ signala pour la première fois l'existence, au Val-de-Travers, d'un ancien lac. Il basait ses conclusions sur la présence de deltas à l'altitude de 800 m. (Courvet), ainsi que sur la forme plate et la nature du fond de la vallée. Il démontra l'âge postglaciaire de ce lac dû à un barrage constitué à l'aval par un éboulement provenant du Creux-du-Van entre le Sant-de-Brot et Noiraigue. Au Compte rendu du Congrès géologique international de Zurich ²⁾, il précise, disant que le lac fut produit par une grande moraine renforcée d'un éboulement à l'aval de Noiraigue.

Au cours de ces dernières années nous avons eu à nous occuper fréquemment de recherches d'eau au Val-de-Travers, et avons pu faire quelques observations au sujet de l'ancien lac.

Les deltas. Les deltas sont disposés au débouché des principaux affluents de l'Areuse principalement. On en connaît au Yanel (actuellement exploité), au S. de Môtiers (derrière la ciblérie ils apparaissent à 780 m d'altitude), en amont de Buttes (très beaux affleurements dans des exploitations) jusqu'à vers 800 m ³⁾. Sur la rive gauche, le plus important est celui de Courvet où la surface supérieure des graviers est à 800-810 m. environ. Quelques cônes plus petits existent en outre en aval, entre Courvet et Travers. ⁵⁾ Celui de Courvet présente 1-2 terrasses au voisinage de la gare du haut. - Le matériel de ces deltas est principalement jurassien. Cependant dans celui de Môtiers, en grande partie détruit par exploitation, la proportion des galets alpins est plus considérable qu'ailleurs. Ce fait est sans doute en rapport avec le bassin d'alimentation de l'affluent auquel il doit son existence; dans le vallon des Riaux et dans celui du Bied, les dépôts morainiques alpins sont encore très importants et les blocs erratiques s'y observent à chaque pas.

Alors que le fond de la vallée, au-delà de Buttes, montre de puissants amas de graviers plus ou moins grossiers, le cirque de St Sulpice n'en renferme aucun, si ce n'est sur le fond lui-même. Nous verrons la raison de cette différence.

Dépôts du fond de la vallée. Si des environs de Noiraigue, on se dirige vers l'amont, on observe de notables différences dans la composition des sédiments du fond du vallon.

⁴⁾ Vers Noiraigue, et jusqu'en aval de Travers, les bords de l'Areuse laissent apparaître une craie lacustre blanchâtre, stratifiée, avec nombreux

mollusques lacustres ou fluviaux, signalés par H. Schardt et Aug. Dubois ⁴⁾. Parfois des tourbières ont pu s'établir sur ce fond limoneux. Actuellement, une seule existe encore, "au Marais", à l'W. de Noiraigue. A Travers, la craie lacustre est plus impure; elle est grisâtre et ne blanchit qu'à l'état sec. Elle renferme toujours de nombreux débris de mollusques et de végétaux.

En amont de Couvet, les dépôts sont très différents; ce sont des limons plus ou moins sablonneux, également à coquilles. Le sol est marécageux et l'on y voit d'anciennes tourbières. Mais au S. de Boveresse et en amont, le sous-sol est perméable; les champs sont secs et il n'y a plus trace de marais. C'est qu'ici nous ne rencontrons plus que du gravier sur une assez grande épaisseur.

On peut avoir localement, en aval, des graviers, recouvrant des limons; c'est le cas de Couvet. L'Arceuse a ici entamé profondément l'ancien cône du Sucre et en a répandu les graviers sur le fond de la vallée. Leur extension est ici limitée, de même que leur épaisseur qui est très faible. Il s'agit donc ici de graviers remaniés dans une période récente.

En plus des tourbières que l'on connaît, il en est qui sont enfouies et ont totalement disparu. Ainsi dans les fondations de la nouvelle Usine Bachmann, à Travers, est apparue une épaisseur de 2-3 m. de tourbe à mousses (Sphagnum) sans trace de végétation arborescente. Elle reposait sur une craie lacustre impure dont l'épaisseur est d'au moins 12 mètres.

Il y a donc lieu d'insister sur l'ordonnance des dépôts du fond de la vallée de l'amont vers l'aval. D'abord nous remarquons les sédiments grossiers (graviers et sables), puis les matériaux en suspension (limons plus ou moins sableux) et tout à l'aval, les dépôts chimiques (craie lacustre). Les dépôts tourbeux et marécageux sont postérieurs et n'ont pu apparaître qu'après le retrait du lac et la mise à nu de son plancher.

Les Sondages. Une série de sondages ont été exécutés en aval et en amont de Couvet pour la recherche de l'eau de fond. En aval, il a toujours été observé 2-3 m. de graviers reposant sur des limons. Les dépôts clastiques sont des produits d'étendage des graviers du cône ancien. Leur épaisseur étant insuffisante, on a renoncé à utiliser l'eau qu'ils renferment. Cependant cette eau est utilisée depuis de nombreuses années aux Usines Dubied, où elle est pompée dans quelques puits profonds de 3 m.

Le grand sondage en amont de Couvet a montré la coupe suivante de haut en bas:

- | | |
|--|------|
| 15. Limon très sableux, charbonneux - - - - - | 4 m. |
| 14. Limon gris-jaunâtre, très peu sablonneux - - - - - | 6 m. |
| 13. Limon noirâtre, charbonneux - - - - - | 4 m. |
| 12. Limon marneux, gris jaunâtre, très calcaire, plus | |

ou moins foncé et sablonneux - - - - -	17 m.
11. Simon gris - bernâtre, clair, plus ou moins sablonneux; à 36 m. un bloc de granit - - - - -	8 m.
10. Simon bernâtre; fragments de roches gréseuses du Gault à 39 m. - - - - -	9 m.
9. Dépôt mélange: Grès verts du Gault, calcaires jurassiens et alpins, gneiss; à 50 m. galet de grès de la Molasse - - - - -	10 m.
8. Argiles du Gault à fossiles pyriteux - - - - -	4 m. 50
7. Id. id. id. d'un rouge vif - - - - -	0 m. 50
6. Id. id. id. à fossiles pyriteux - - - - -	5 m. 50
5. Sables jaunâtres - - - - -	1 m. 50
4. Grès d'un vert très intense - - - - -	0 m. 85
3. Sables et argiles mélangés - - - - -	1 m. 05
2. Grès verts, bleuâtres, couleur intense - - - - -	2 m. 20
1. Grès verts - - - - -	2 m. 40

Ces sédiments peuvent se répartir comme suit:

Couches 15-10, dépôts lacustres, épaisseur totale 40 m.

Couche 9, versant de l'ancienne vallée à matériaux éboulés enrobant des blocs exotiques indigènes et alpins, 10 m.

Couches 8-6, argiles du Gault ou Albien supérieur, en place, 11 m.

Couches 5-1, grès verts de l'Albien inférieur, en place, constaté 8 m.

À la profondeur de 40 m. sous les dépôts lacustres, l'eau était sous pression et remontait à 1 m. au-dessus de sol, dans le tube de sondage.

Dans les limons charbonneux sortis du forage, nous avons récolté des glands et des cupules de glands en quelques exemplaires, ainsi que des coquilles de noisettes, des mollusques d'eau douce: Symnées et Planorbis (*P. leucostoma* Millet).

Les couches de l'Albien nous ont livré de nombreuses fossiles pyriteux remarquables par leur petitesse, soit: Ammonites (? *Desmoceras*, *Douvilliericeras mamillatum*), petits *Hamites* et Gastropodes, *Corbula gaultina* Pict. & Camp. abondante, *Avellana lacryma* d'Orb., *Seda Neckeriana* Pict. et Roux, *Nucula* cf. *plana* Desh., *N. arduennensis* d'Orb., ainsi que de nombreux fragments indéterminables.

Dans la couche ébouleuse N° 9, nous avons reconnu un fragment d'une grande huître, probablement *O. Aquila* de l'Aptien, ainsi qu'*Ostrea canaliculata* d'Orb., ayant l'habitus d'un fossile vraconnien.

L'Albien supérieur n'est visible, à la Cresta, qu'en un point, actuellement, alors que les Grès verts à fossiles phosphatés y sont bien connus.

Ceux-ci ont à Ste-Croix une épaisseur de 2-3 m. Celle que nous avons constatée dans le sondage est certainement anormale et provient de ce que les couches y sont probablement très inclinées.

Au lieu de nous trouver, comme nous l'avions espéré dans le thalweg de l'ancienne vallée, nous sommes tombé sur le versant gauche, constitué ici par le Crétacé moyen, recouvert d'un épais manteau de matériaux éboulés, avec galets morainiques inclus par entraînement. Par cette simple observation, nous avons la preuve que, les dépôts morainiques-erratiques étant enfouis sous la plaine, le lac est bien d'âge post-glaciaire, ainsi que l'avait admis Léon Dufasquier en se basant sur le fait que les blocs erratiques ne se trouvent jamais répartis sur le fond plat de la vallée.

D'autres sondages ont été faits au S. de Boveresse, Ils ont révélé:

Graviers - - - - épaisseur 11 m. en moyenne

Sables, mélangés de limon à la base, 2 m.

Limon gris, plus ou moins charbonneux - - - - 4 m. observés.

En amont de Flevier, dans la direction de Buttes, un puits a montré: Graviers - - - - 2-3 m. reposant sur des limons.

Dans la partie haute de la vallée, les limons s'étendent loin en amont, recouverts qu'ils sont par des graviers plus ou moins épais.

Ces dépôts fins, bien stratifiés ont été entamés dans le cirque de St. Sulpice entre le Pont des Îles et la gare de ce nom, dans une petite tranchée du régional, altitude 750-760. A quelques mètres en dessous, dans la fondation de la nouvelle Usine de Pâte de Bois, vers la gare de St-Sulpice, nous avons observé la coupe suivante:

4. Remplissage artificiel - - - - m. 0,20-0,30

3. Terreau brunâtre - - - - m. 0,20

2. Tourbe - - - - m. 0,30-0,40

1. Limon fin à débris de mollusques (Lymnées) - - - m. 0,30 visible

Ces limons doivent reposer sur de la moraine jurassienne, d'après les constatations faites dans un puits creusé à l'angle NW. de la nouvelle Usine.

Dans le cirque de St Sulpice, les limons remontent presque jusqu'à l'extrémité de la vallée. La source de l'Arceuse qui sort actuellement à l'altitude de 799 m. arrivait au niveau de l'ancien lac. Elle n'avait pour ainsi dire rien à éroder et rien à transporter. Ses sédiments fins du lac se déposaient ainsi déjà au voisinage de son point d'arrivée. Plus tard, après le retrait du lac et l'abaissement du niveau de base elle a pu éroder à sa sortie et déposer une faible nappe de graviers que coupe l'Arceuse entre la gare et le Pont de la Roche.

(A suivre.)

Oiseaux retour de leur séjour hivernal. - Dans la matinée du 18 février, un vol d'étourneaux est observé aux environs de Pesoux.

- 21 février, vers 8 h 30 passe au-dessus de la baie de l'Évole, mais assez haut, un groupe d'une vingtaine de cigognes venant de l'ouest (FK., GB.)

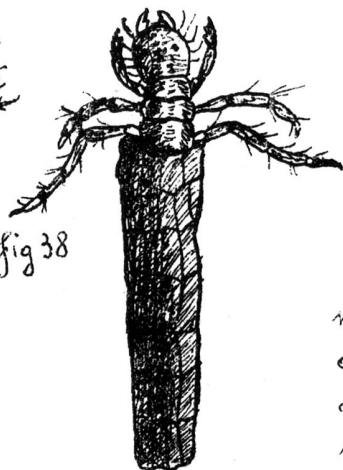
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE LITTORAL DU LAC DE NEUCHÂTEL ET SUR LA FAUNE DE CETTE ZONE EN PARTICULIER ⁽¹⁾

par G. Mauvais.
(suite)

fig 37



fig 38



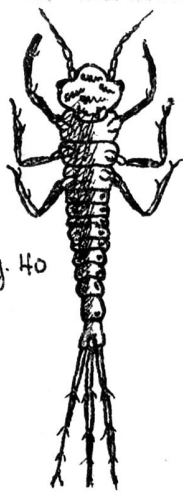
Larves de
Trichoptères dans
leur fourreau

Larves d'Ephémères

fig 39



fig 40



Coenis sp

Ephemerid sp

rectale de leurs organes respiratoires en font des animaux spéciaux et intéressants. Leur voracité est très grande et ainsi que nous l'avons vu, si elles n'ont rien d'autre elles se mangent entre elles. Quoiqu'elles ne semblent pas se presser pendant leur repas, les larves d'Aeschna grandis, - qui est l'Odonate que nous avons trouvé fixé sur les végétaux de nos rives, -

[Les figures ci-contre 37 et 38 se rapportent au texte du bas de la page 44 du N° 5 de 1929 -

§ Les Trichoptères].

Les Ephémères. - Les larves de cette famille sont de beaux animaux, caractérisés par des organes respiratoires externes et d'aspects divers suivant les espèces. Ces larves qui peuvent vivre 2 à 3 ans donnent naissance à l'éclosion de la nymphe à des insectes qui ne subsistent que très peu de temps. (Ephemera vulgata par exemple.) A Neuchâtel on assiste chaque année à l'éclosion des Ephémères. A ce moment c'est en nombre immense qu'elles apparaissent, mais ainsi que l'indique leur nom, elles ne vivent que pendant un temps excessivement restreint, quelques heures seulement. La période de l'éclosion n'embrasse elle-même que quelques jours.

Les Odonates. - Les larves de libellules, toujours de couleur terne, sont parmi les Invertébrés les plus carnassiers de nos eaux. La dimension exagérée de leur lèvre inférieure, qui est un véritable organe de préhension qu'elles peuvent projeter devant elles, ainsi que la disposition



fig 41

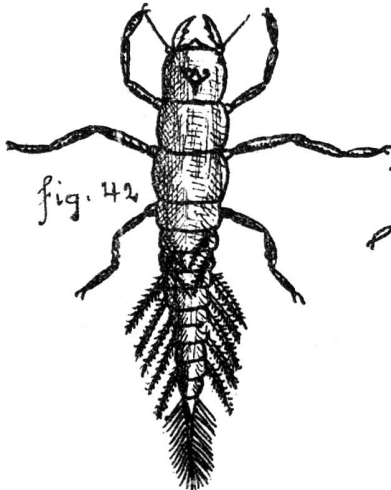
Aeschna sp

Larve d'Odonate

(1) voir Rameau de Sapin, 1929, n° 5

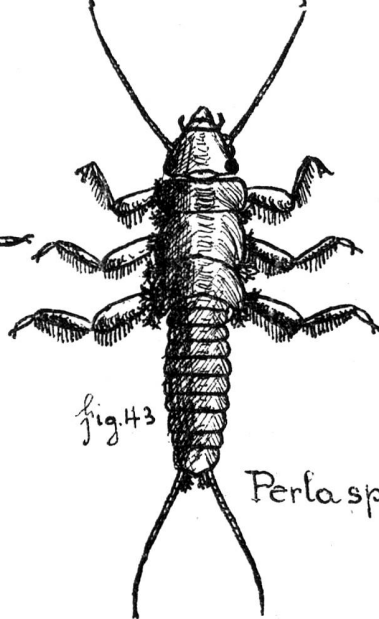
ont vite fait façon de leur proie. En quelques minutes en effet une larve de l'insecte précité avait fait complètement disparaître une grosse Argyronète que nous lui avions mise comme proie.

Larve de
Neuroptère



Sialis sp

Larve de Plécoptère



Perla sp

Les Neuroptères ; les Plécoptères:

Nous avons rencontré quelques larves de ces animaux dont la biologie des différentes espèces, ainsi que la systématique ne sont pas encore parfaitement au point. Nous nous bornerons donc à les signaler et à représenter la larve d'une espèce de chaque famille.

Larve de Chironomus sp

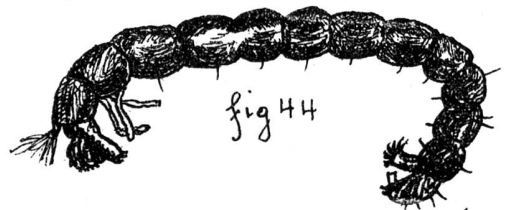


fig 44

Les Diptères. - Larves nombreuses et d'aspect varié. Dans ce groupe d'insectes, comme dans d'autres, la question systématique n'est pas réglée non plus que certaines questions biologiques.

Les larves de la famille des Chironomides sont les plus répandues dans notre lac aussi bien dans la profondeur que dans le littoral. Elles sont un aliment très goûté par de nombreux poissons, et leur abondance leur donne une importance notable dans la question de l'économie du lac. Les figures 44 et 45 donnent une idée de l'habitus vermiforme de ces larves qui, suivant le groupe auquel elles appartiennent, peuvent être diversement colorées. (A suivre.)

Larve de Ceratopogon
sp

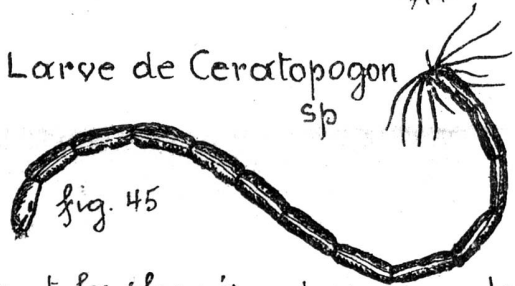


fig. 45

Premiers chants d'oiseaux. - Le 30 décembre 1929, à 8 h., le merle siffle à la Pontaise (Sausanne) et à Sylvana (810 m), au-dessus de Sausanne. Le même jour, à 1500 m. d'alt., dans la forêt de Profandaz-Seyvin, au milieu des sapins couverts de neige, cet oiseau chante aussi. - Dès le 15 janvier 1930, la mésange grande charbonnière tintinnabule dans les vergers du Yignoble. - 6 février, à 16 h., premier chant du merle à l'Avenue de la gare à Colombier. - 12. 14. 15 fév. chant du pinson.

Rédaction et Administration M.A. Mathey-Dupraz, à Colombier. - Abonnement annuel: Suisse, Fr. 3,50; Etranger Fr. 4,20 ou expédition de l'année complète comme imprimé recommandé Fr. 4,80. - On peut s'abonner dans tous les Bureaux de Poste.

Chèques postaux IV. 1654.